

# Compte-rendu succinct du conseil municipal du 21 JUILLET 2022

Madame le Maire ouvre la séance à 19h34.

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022

### Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 30 juin 2022

Le procès-verbal de la séance du jeudi 30 juin 2022 est approuvé à l'unanimité des votants.

## FINANCES

### 1- TARIFS MUNICIPAUX 2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **VALIDE** les modifications des tarifs municipaux 2022 tel que présenté ;
- **MODIFIE** le tarif « AOT – Déballage de produits » à hauteur de 25 € le m<sup>2</sup>.

### 2- TAXE DE SEJOUR 2023

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **AUGMENTE** les tarifs de la catégorie des hôtels de tourisme 3 étoiles, celui de la catégorie des hôtels de tourisme 2 étoiles et celui de la catégorie des hôtels de tourisme 1 étoile à hauteur de 0.70 € pour la part communale.

### 3- ENFANCE – DOTATION DE MATERIEL INFORMATIQUE A L'ECOLE SAINT JOSEPH – DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **AUTORISE** la commande de matériels reconditionnés.
- **CHARGE** Madame le Maire à réaliser toute démarche auprès de l'Etat dont la demande de subvention.

## FONCIER

### 4- PROPOSITION D'ACQUISITION D'UN GARAGE RUE DE LA REPUBLIQUE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **DECIDE** d'acquérir par voie de préemption un garage situé au n° 4 rue de la République, construit sur la parcelle AP 152 (Document d'arpentage en cours), appartenant à Madame Françoise RICHARD ;
- **CONVIENT** que la vente se fera au prix de 5 500 € hors frais de notaire (frais à la charge de la commune), prix de cession mentionné dans la DIA ;
- **DIT** qu'un acte authentique constatant le transfert de propriété sera établi dans un délai de trois mois à compter de la notification de la présente décision ;
- **ACTE** que le règlement de la vente interviendra dans les 6 mois, à compter de la notification de la présente décision ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à cet effet ;

- **RAPPELLE** que les crédits suffisants sont inscrits au budget de la commune, au programme 308 « FONCIER » de la section d'investissement du budget général.

## **INTERCOMMUNALITE**

### **5- GROUPEMENT DE COMMANDES 2020 POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE PRODUITS D'ENTRETIEN - AVENANT**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant du marché « Groupement de commandes 2020 pour la fourniture et la livraison de produits d'entretien »

*Madame le Maire lève la séance à 20h08.*